

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NANT

Séance du 9 juillet 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15 Quorum : 8 Présents : 13 Votants : 15 Procurations : 2 Absents : 0

Date de convocation : 03 juillet 2026

Date d'affichage : 03 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf juillet à 18h00,

Le Conseil Municipal de Nant, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Magali COULET, Maire.

Etaient présents : Magali COULET, Éric SAQUET, Célia VILLARET, Robin SAQUET, Myriam FABRE, Yves BONNEFOUS, Nicolas BOYER LUCHE, Cyrille DURAND-FONTANEL, Antoine FABRY, Christian JULIAN, Sylvie LARRAZ, Evelyne MICHELLON, Audrey SOUYRIS.

Etaient représentés : Régine BOUSQUIÉ par Myriam FABRE, Sylvie SEMPÉRÉ par Sylvie LARRAZ.

Objet : Budget principal 2026 – Décision modificative n° 1

Délibération n° 2026-97

Madame la Maire rappelle à l'assemblée que le Code général des collectivités territoriales prévoit que les prévisions inscrites au Budget primitif peuvent être modifiées en cours d'exercice par l'assemblée délibérante qui votent des décisions modificatives.

Madame Célia VILLARET, adjointe déléguée en charge des finances propose la décision modificative suivante sur le budget principal de la commune :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 60632 : Fournitures de petit équipement	10 000.00 €			
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	10 000.00 €			
D 023 : Virement à la section d'investissement		10 000.00 €		
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement		10 000.00 €		
Total	10 000.00 €	10 000.00 €		
INVESTISSEMENT				
D 2131-2501 : Hôtel de Ville		30 000.00 €		
D 2131-2503 : Ecole du Roc Nantais	20 000.00 €			
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	20 000.00 €	30 000.00 €		
R 021 : Virement de la section de fonctionnement				10 000.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionne				10 000.00 €
R 4817 : Indemnités de renégociation de la dette			1 900.00 €	
TOTAL R 040 : Opérations ordre transf. entre secti			1 900.00 €	
R 10222 : FCTVA				1 900.00 €
TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves				1 900.00 €
Total	20 000.00 €	30 000.00 €	1 900.00 €	11 900.00 €
Total Général		10 000.00 €		10 000.00 €

Où cet exposé, le Conseil Municipal :

- **Adopte** la décision modificative n° 1 portant modification du budget principal telle que présentée par Madame Célia VILLARET, adjointe déléguée en charge des finances

Délibération adoptée à 15 voix pour.

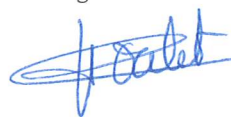
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

**La secrétaire de séance,
Myriam FABRE**



Fait à NANT, le 9 juillet 2026.

**La Maire,
Magali COULET**



Transmis au représentant de l'Etat le : 10 JUIL. 2026

Publié le : 10 JUIL. 2026

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Toulouse, 68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'état. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet : <https://www.telerecours.fr>